

Nouveau brevet des collèges : Que les enseignants se débrouillent !!!



> LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU BREVET prévoit d'ajouter à la notation actuelle, la validation des compétences du socle commun et une épreuve orale d'histoire des arts.

Une surcharge de travail sans intérêt pour la réussite des élèves

Comment faire du neuf avec du vieux ?

Le ministère n'ayant pas trouvé la réponse à la question, s'en remet aux enseignants qui auront à conduire une double tâche : maintien des notes pour le calcul des moyennes et validation des compétences du socle commun.

Si la première ne doit pas poser problème puisqu'elle n'est que la reconduction d'un système rôdé depuis des générations, la seconde, par son caractère innovant, ne manquera pas de causer une surcharge de travail d'autant plus difficile à admettre qu'elle sera sans intérêt pour les élèves dans la mesure où la validation des compétences des élèves se fera par « remplissage » de livrets lors des conseils de classe.

Cette pratique ne sera plus qu'une façade en trompe-l'œil de la logique du socle commun que défend le SE-UNSA.

Pour le respect intégral de la logique du socle commun

Derrière ces questions, se cache un enjeu fort : celui de la réussite du plus grand nombre d'élèves, plus de trente ans après la mise en place du collège unique, devenu depuis le collège pour tous.

La logique du socle commun aurait pu permettre de répondre à ce défi par la prise en compte des difficultés spécifiques des élèves dans des groupes aux besoins clairement identifiés.

Cette logique nécessite des moyens en formations initiale et continue ainsi qu'une redéfinition des temps de service hebdomadaire. 15 heures de cours et 3

heures pour la concertation et des activités pédagogiques ciblées sur les besoins des élèves ; **c'est ce que revendique le SE-UNSA.**

Le ministère, relayé parfois par les organisations syndicales conservatrices, prend la responsabilité d'obérer les chances de réussite des élèves, de maintenir dans l'échec et le rejet de l'école une partie d'entre eux, issus le plus souvent de milieu modeste. Ce manque d'ambition pour le collège risque de rendre vaine la lutte contre les sorties sans qualification du système scolaire.

De toute évidence, il ne s'agit pas là d'une négligence mais bien de la volonté du gouvernement de réduire la qualité du service public d'éducation pour mieux l'anéantir. Comme le dit le proverbe : « *Si tu veux tuer ton chien, accuse-le d'avoir la rage* ».

Pierre Poëssevara
Secrétaire académique

Le SE-UNSA a obtenu une mise en place échelonnée du nouveau brevet.

Voir tableau ci-dessous.

DNB 2009	DNB2010	DNB2011
3 écrits terminaux : Pas de changement. Français. Mathématiques. Histoire-Géographie-Education civique : Coef 2		
Contrôle continu : Coef 2 pour l'EPS. Coef 1 pour les autres matières et la note de vie scolaire.		
	Oral d'histoire des arts passé en cours d'année scolaire expérimenté comme une option (seuls les points au-dessus de 10 seront pris en compte).	Oral d'histoire des arts passé en cours d'année obligatoire (coefficient 2)
Attestation du niveau A2 dans une LV et du B2I.	Pas de changement	Attestation de l'ensemble du socle commun requise pour l'obtention du brevet.